

**Syngenta International AG**

Service de presse  
CH-4002 Bâle  
Suisse  
Tél. +41 61 323 2323  
Fax +41 61 323 2424

[www.syngenta.com](http://www.syngenta.com)

**Contacts pour les médias :**

Leandro Conti  
Suisse +41 61 323 2323

Paul Minehart  
États-Unis +1 202 737 8913

**Contacts pour les  
analystes / investisseurs :**

Jennifer Gough  
Suisse +41 61 323 5059  
États-Unis +1 202 737 6521

Bastien Musy  
Suisse +41 61 323 1910  
États-Unis +1 202 737 6520

**communiqué de presse**

Bâle, Suisse, le 8 avril 2016

**Annonce de la direction**

Syngenta a annoncé aujourd'hui le départ, fin juin, de Mme Caroline Luscombe, Head Human Resources, qui assumera des fonctions similaires au sein d'une autre entreprise. Mme Luscombe avait quitté GE Capital pour Syngenta en 2010, et était devenue membre du Comité exécutif de Syngenta en 2012.

**John Ramsay**, CEO de Syngenta, a déclaré : « J'aimerais remercier Caroline pour sa direction dynamique du service des Ressources Humaines, ainsi que pour les nombreuses contributions qu'elle a apportées à notre entreprise dans son ensemble au cours des six dernières années. Au nom du Comité exécutif, je lui souhaite un avenir fructueux dans ses nouvelles fonctions. »

Le nom du successeur de Caroline sera annoncé en temps voulu.

Syngenta est une entreprise leader dans le secteur de l'agriculture qui aide à améliorer la sécurité alimentaire dans le monde en permettant à des millions d'agriculteurs de faire un meilleur usage des ressources naturelles disponibles. Par nos capacités scientifiques de premier plan et nos solutions novatrices pour les cultures, nos 28 000 collaborateurs œuvrent dans plus de 90 pays pour transformer la manière de cultiver les plantes. Nous nous engageons à prévenir la dégradation des sols, améliorer la biodiversité et revitaliser les communautés rurales. Pour en savoir plus, consultez [www.syngenta.com](http://www.syngenta.com) et [www.goodgrowthplan.com](http://www.goodgrowthplan.com). Suivez-nous sur Twitter® à l'adresse [www.twitter.com/Syngenta](https://www.twitter.com/Syngenta)

***Avertissement concernant les déclarations prospectives :***

Ce document contient des déclarations prospectives reconnaissables par l'emploi de verbes au futur et au conditionnel, ou de termes et expressions impliquant une projection dans le futur. De telles déclarations impliquent des risques et incertitudes susceptibles de déboucher sur des résultats sensiblement différents de ceux annoncés. Pour de plus amples informations sur ces risques et incertitudes ainsi que sur d'autres facteurs de risque, nous vous invitons à consulter le dossier soumis par Syngenta à la Commission des titres et des changes des États-Unis (Securities and Exchange Commission) et accessible au public. Syngenta n'a aucune obligation de mettre à jour ses déclarations prospectives de manière à refléter les résultats réels, les changements de prévisions ou d'autres facteurs. Ce document ne constitue pas une offre de vente ou d'émission, ni une invitation à vendre ou à émettre, ni un élément d'une telle offre ou invitation, ni non plus une sollicitation d'offres d'acquisition ou de souscriptions d'actions ordinaires de Syngenta AG ou Syngenta ADS, pas plus qu'il ne doit servir de fondement ou être considéré comme probant dans le cadre de quelconques contrats à cet effet.